

Les noms de métiers du type *high executive* : statut syntaxique du premier terme

Marie Turlais

Sorbonne Université

Centre de Linguistique en Sorbonne (CeLiSo) – EA 7332

Résumé

Dans cette étude, j'analyse des séquences MODIFIEUR + NOM-TÊTE qui dénotent des individus exerçant des métiers ou des fonctions socio-professionnelles en anglais (tel *high executive*), en me focalisant sur le statut syntaxique du premier terme. Le sens de ce premier terme est métaphorique, ce qui impose un certain nombre de contraintes syntaxiques sur le modifieur (gradabilité, fonction épithète, coordination, modification par un adverbe) : je montre que les propriétés syntaxiques en séquence du premier terme diffèrent beaucoup de leur emploi libre. J'en suis amenée à m'interroger sur la relation entre les deux termes et sur le statut de potentiel composé de l'ensemble.

Mots-clés

Relations forme-sens, épithètes, composés, adjectivité

Abstract

This paper studies nominals such as *high executive* where a head noun denoting a person in their job or socio-professional capacity is modified by a pre-head modifier. The paper focuses on the syntax of the first word: a modifier denoting space which has a metaphorical meaning in context. As such, its syntactic pattern (gradability, attributive vs. predicative function, coordination, adverbial modification) differs from the prototypical properties associated to it in non-metaphorical contexts. These observations lead me to discuss the links between modifier and head-noun, and their potential status of compounds.

Key words

Form-meaning relations, attributives, compounds, adjectivity

Introduction

Dans cet article je vais m'intéresser à des séquences nominales du type *high executive*. Les séquences que j'étudie ont toutes la même structure de surface : elles sont composées d'un nom-tête qui désigne un métier ou une fonction socio-professionnelle¹³ et d'un modifieur antéposé, de nature nominale ou adjectivale, avec un sens littéral ou étymologique spatial¹⁴, mais en emploi métaphorique social dans ces séquences. Les modifieurs qui ont été retenus dans cette étude du fait de leur correspondance à ces critères syntaxique (position pré-nominale) et sémantique (sens littéral/étymologique lié à l'espace) sont *high*, *big*, *top*, *chief* et *head*¹⁵. Les séquences étudiées, que l'on peut nommer des « nominaux » d'après la définition de Pullum et Huddleston (2002b : 22), c'est-à-dire un nom-tête et ses dépendances sans déterminant, ont été obtenues par recherche des noms associés à ces cinq modifieurs dans le Corpus of Contemporary American English (COCA). Voici une courte liste d'illustrations des séquences étudiées : *high commissioner*, *high achiever*, *big businessman*, *big investor*, *top official*, *top adviser*, *chief justice*, *chief engineer*, *head coach*, *head nurse*.

Ma base de données est organisée par modifieurs, pour lesquels sont indiqués les types de noms-têtes qui peuvent leur être associés (les 'types', regroupés par lemmes) et le nombre d'occurrences de chacune de ces combinaisons. La répartition des types se fait comme suit : 153 noms-têtes associés à *top*, 152 à *chief*, 65 à *big*, 62 à *head* et 26 à *high*. Le nombre total d'occurrences pour toutes les combinaisons modifieur + nom-tête est de 55578.

	Total des types (noms-têtes)	Total des occurrences
TOP	153	13125
CHIEF	152	30357
BIG	65	3115
HEAD	62	6679
HIGH	25	2278
Totaux	459	55578

Tableau 1. Nombre de types et d'occurrences

Le lien métaphorique entre hiérarchie sociale et taille ou position spatiale, qui est au cœur du fonctionnement sémantique de ces séquences mais n'est pas le point central de cette étude, a notamment été théorisé par Lakoff & Johnson (1980 : 11) dans le chapitre sur les métaphores d'orientation, par la mise au jour de la métaphore conceptuelle *HIGH STATUS IS UP*.

¹³ Parfois le nom-tête seul désigne un nom de métier (*producer* dans *big producer*), d'autres fois le métier est dénoté par l'association des deux termes (*high commissioner*).

¹⁴ Ceci peut se discuter pour *head* et *chief*, j'y reviens dans les sections 1.2. et 1.3.

¹⁵ Il serait également possible de s'intéresser aux modifieurs dénotant le bas de l'échelle. Il se trouve que, de façon intéressante, ceux-ci sont nettement plus rares et posent des questions de sémantique lexicale, notamment d'antonymie, qui ne relèvent pas de cet article.

Cette métaphore est centrale à la construction du sens des séquences, et l'on remarque qu'elle va de pair avec un certain nombre de contraintes syntaxiques dans les nominaux étudiés : par exemple, le modifieur est en position pré-nominale obligatoire (dans *?the executive is high*, *high* ne peut être interprété dans son sens métaphorique de hiérarchie sociale) ; ou encore, l'impossibilité, généralement, d'ajouter un adverbe devant le modifieur (**the very high executive*).

Je souhaite donc étudier ici les particularités syntaxiques du premier terme en séquence, pour comprendre son rôle dans la construction syntaxique et sémantique des nominaux.

Pour ce faire, je m'intéresserai tout d'abord à l'identification des classes lexicales des modifieurs, car les différentes classes lexicales ont des contraintes syntaxiques spécifiques, ainsi que des apports sémantiques différents en fonction de leur statut grammatical. Après quoi j'en viendrai à étudier les caractéristiques syntaxiques spécifiques de ces modifieurs lorsqu'ils sont contraints par ces séquences pour former des noms de métier et de fonctions socio-professionnelles. Pour finir, j'élargirai l'étude des contraintes syntaxiques à toute la séquence pour comprendre d'où émerge son sens.

1. Classes lexicales des modifieurs : adjectif ou nom ?

1.1. Adjectifs : *high* et *big*

Pour commencer, je cherche à déterminer la nature lexicale des modifieurs analysés.

Sur les cinq modifieurs, deux d'entre eux sont des adjectifs de plein droit : il s'agit de *high* et *big*. Si l'on revient à la définition syntaxique de la classe des adjectifs donnée par Pullum & Huddleston (2002a : 528), on voit que les adjectifs prototypiques ont trois caractéristiques¹⁶ : ils peuvent avoir trois fonctions différentes (épithète : *happy people* ; attribut : *they are happy* ; ou postposé : *someone happy*), ils sont gradables (*happier, happiest, very useful, most useful*) et ils peuvent être modifiés par des adverbes (*remarkably happy, really good*). Quirk *et al* (1985 : 402-403) proposent des critères définitoires similaires, au nombre de quatre : ils peuvent être en fonction épithète, en fonction attribut, ils peuvent être modifiés par l'intensifieur *very*, et ils peuvent prendre une forme de comparatif ou de superlatif, par l'ajout de suffixe ou par une modification par les adverbes *more* et *most*.

High et *big* peuvent, dans d'autres contextes que celui étudié, remplir tous ces critères de prototypicité des adjectifs : ils peuvent être épithètes (*a high tower, a big building*), attributs (*this tower is very high, this building is big*) et postposés (*some bird high in the sky, a woman big with child*), ils sont gradables (*high, higher, highest, very high, big, bigger, biggest, very big*) et peuvent être modifiés par des adverbes (*remarkably high, really big*).

Il s'agit d'adjectifs descriptifs qui, dans leur emploi littéral, ont un sens spatial. On les décrit aussi parfois comme des adjectifs de « mesure », car ils présupposent l'existence d'une échelle de mesure comparant les différents membres de la classe désignée par le nom-tête. Ainsi, Hoeksema (2014 : 33) oppose les adjectifs absolus, qui valident des énoncés tels que *All A N are A* (par exemple : *all aged cats are aged, all drunk women are drunk*), aux adjectifs intersectifs, dont font partie les adjectifs de mesure, qui ne permettent pas de valider cette structure, comme en témoignent des phrases telles que *all tall dwarves are tall, all big fleas are big, all high grass is high*. C'est donc que les adjectifs de mesure sont par essence relatifs, qu'ils fonctionnent dans un schéma comparatif et dénotent une classe au sein de laquelle on

¹⁶ Cette classification n'est pas la seule qui existe, et j'admets qu'elle pose des questions au niveau terminologique (on parle ici de postposition mais pas d'apposition, ces deux fonctions étant parfois considérées comme des types d'épithètes).

peut déterminer une norme par rapport à laquelle la mesure est établie. C'est ce que définit Ali (1985 : 11) :

Les adjectifs de MESURE sont ceux dont la dénotation doit être déterminée en référence à une classe de comparaison définie en contexte, et, souvent, une échelle de mesure et une norme pour cette classe relative à la propriété mesurée¹⁷.

Ainsi, ces adjectifs de « mesure » dont *high* et *big* font partie présupposent, en plus de leur sens lexical, l'existence d'une norme et d'une échelle de comparaison pour la mesure qu'ils expriment.

1.2. Noms : *top* et *head*

Top et *head* sont tous deux des noms de plein droit, utilisés en fonction modifieur dans les séquences étudiées. Payne & Huddleston (2002 : 326) donnent pour propriétés définitoires des noms prototypiques : tout d'abord, leur capacité de flexion, c'est-à-dire qu'ils prennent une marque de pluriel ou de cas pour le génitif ; de plus, pour ce qui est de leur fonction, ils sont prototypiquement têtes de syntagmes nominaux, qui peuvent eux-mêmes être notamment sujets, objets ou attributs ; et enfin, ils régissent plusieurs types de dépendances qui ne peuvent apparaître que comme dépendances du nom, à savoir la plupart des déterminants, des syntagmes adjectivaux, et les propositions subordonnées relatives.

Pour *top* et *head*, on peut trouver des contextes dans lesquels toutes ces propriétés sont respectées : *their heads, red and large, appeared in the window ; I saw many snowy tops which were glowing in the distance*. Il s'agit donc de noms prototypiques.

J'ai inclus ces deux noms dans l'étude du fait de leur sens littéral spatial. En effet, le nom *top* désigne bien le sommet, la partie supérieure de quelque chose. Pour *head*, ce sont les dictionnaires de référence (*Oxford English Dictionary*¹⁸, ci-après *OED*, et *Merriam-Webster Dictionary*¹⁹) qui confirment que ce terme a d'abord été conçu en termes spatiaux, pour désigner le haut du corps, la partie supérieure. On trouve dans le *Chambers Dictionary of Etymology* la définition suivante :

Head: From O[ld] E[n]glish *hēafod* **top of the body**²⁰ (about 725), chief person, leader, ruler (897).

Le sens premier de *head* est concret et implique la notion d'espace. Il a pris un sens métaphorique de hiérarchie par la suite.

1.3. Le cas de *chief*

Les dictionnaires de référence (l'*OED* et le *Chambers Dictionary of Etymology*) indiquent que *chief* est apparu en anglais par emprunt au français *chef*, lui-même dérivé du latin *caput*, *capitis* signifiant la tête. *Chief* est d'abord apparu sous sa forme de nom, et pouvait alors avoir un sens « matériel » (selon les termes de l'*OED*) double, en désignant soit la tête en tant que partie du corps, soit le sommet ou l'extrémité haute d'un objet ou d'un lieu,

¹⁷ « MEASURE adjectives are those whose denotations must be determined with reference to a contextually determined comparison class, and, often, a measurement scale and a norm for the class with respect to the measured attribute ».

¹⁸ « The uppermost part of the body of a human, or the front or uppermost part of the body of an animal ».

¹⁹ « the upper or anterior division of the animal body ».

²⁰ C'est moi qui souligne.

comme le confirme cet exemple de l'*OED* :

c1400 Mandeville's Trav. xx. 217 *At the chief of the Halle, is the Emperours throne.*²¹

Ce sens originellement spatial n'a pas été transféré aux emplois adjectivaux de *chief*, qui ont toujours eu un sens métaphorique. D'ailleurs, ce sens spatial s'est globalement perdu même lorsque *chief* est nom. Seul le sens métaphorique est resté : s'il dénotait à l'origine une position spatiale dominante, *chief* ne dit maintenant que la position sociale équivalente.

Aujourd'hui on trouve dans les dictionnaires de référence deux entrées pour ce terme, une entrée où *chief* est analysé comme un nom (ma base de données atteste d'ailleurs la séquence *a big chief*) et une autre où il est présenté comme un adjectif.

On pourrait alors s'interroger sur la nature de *chief* en fonction modifieur dans les séquences étudiées : est-ce un nom ou un adjectif ?

Si l'on revient aux caractéristiques syntaxiques des adjectifs : avec *chief*, les occurrences sont majoritairement épithètes (*the chief reason*) ; on peut le trouver exceptionnellement en fonction attribut (notamment dans la base de données orale du *COCA*), mais je n'ai trouvé aucun exemple de *chief* en apposition. Concernant la gradabilité, les emplois de comparatif et de superlatif sont très rares, bien que le *COCA* et l'*OED* en comptent quelques occurrences. De même, quelques exemples attestés de *chief* modifié par un adverbe existent, mais ils sont très rares. Cette faible productivité des formes comparatives et superlatives, ou de la gradation au moyen d'adverbes de degré, n'est pourtant pas une preuve absolue de la nature nominale de *chief* car il a un sens superlatif en lui-même, et n'est donc pas forcément compatible avec la gradation. Ainsi, *chief* a plusieurs caractéristiques syntaxiques des adjectifs, mais il n'est pas prototypique.

Dans cette étude, la difficulté d'analyse de la nature de *chief* est doublée du fait de la polysémie du mot : devant un nom de métier, *chief* est parfois synonyme de « principal », et parfois comparable à « en-chef ». On pourrait être tentée d'écarter les occurrences où *chief* est synonyme de *main*, car ce cas de figure semble moins pertinent pour l'étude. Cependant en pratique, il me paraît légitime d'intégrer ces deux cas de figure, d'une part car les deux relèvent de l'étude dans la mesure où ils impliquent une hiérarchisation dans un contexte socio-professionnel²², d'autre part car il existe une continuité entre les deux sens qui ne sont pas toujours faciles à distinguer dans la réalité (*a chief correspondent* peut être soit le correspondant principal d'un journal, soit un correspondant responsable, en charge, d'une région particulière par exemple). Pour cette raison, j'ai choisi pour cette étude de conserver toutes les occurrences où *chief* peut avoir un sens équivoque. À l'inverse, nous n'avons pas retenu les occurrences où *chief* était uniquement synonyme de *main*, comme c'est le cas par exemple pour *chief investor*²³.

Je reconnais donc la difficulté de classification de *chief*, d'une part du fait de cette polysémie, d'autre part à cause des indices mentionnés plus haut (terme d'abord nominal, tentatives relativement infructueuses d'adjectivation en diachronie). Dans la suite de cette étude, je choisis par commodité d'étudier *chief* en parallèle des deux adjectifs *high* et *big*, d'une part car je maintiens l'étude du terme lorsqu'il est proche du sens de *main* qui, lui, est clairement un adjectif, et d'autre part du fait que les dictionnaires de référence s'accordent pour le classer comme adjectif dans les contextes étudiés.

²¹ Traduction possible : « Le trône de l'empereur se trouve en haut du hall ».

²² Au même titre que *big* ou *top* lorsqu'ils ne sont pas catégorisants, voir à ce sujet la section 2.3.1.

²³ Une autre étude pourrait s'intéresser à l'analyse plus précise des deux sens, mais ce n'est pas l'objet de cet article.

2. Caractéristiques syntaxiques des modifieurs dans les constructions étudiées

Je souhaite maintenant comparer ces propriétés syntaxiques des adjectifs et noms en séquence libre aux caractéristiques syntaxiques observées dans ces modifieurs lorsqu'ils sont employés dans des séquences dénotant des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles.

2.1. Syntaxe des adjectifs en séquence

Je commence par étudier le cas des trois modifieurs adjectivaux, *high*, *big* et *chief*, en envisageant successivement les caractéristiques normalement prototypiques des adjectifs, à savoir la gradabilité, la modification par un adverbe, et la capacité d'apparaître en fonctions épithète et attribut.

2.1.1. Perte relative de la gradabilité

On remarque tout d'abord que deux des trois termes perdent en grande partie leur capacité à être gradables : **the highest representative*, **a chief economist*. Pour *high*, seul 4 noms-têtes (« types ») sur 25 (16%) acceptent une modification par *higher* (par exemple *higher official* ou *higher earner* ; on dénombre en tout 107 « tokens » de *higher X*, contre 2278 occurrences de *high X*), et 9/25 (36%) acceptent le superlatif (193 « tokens » de *highest X*, par exemple *highest representative* ou *highest executive*). Pour *chief*, on ne trouve aucune occurrence de séquences à la forme comparative ou superlative, ce qui n'est pas étonnant car ces formes sont déjà extrêmement rares en séquence libre, comme évoqué en 1.3. On trouve cependant de nombreux cas où *big* peut être au comparatif ou superlatif : 58 des 65 noms-têtes associés à *big* (89%) peuvent également être modifiés par *bigger* ou *biggest* : *biggest star*, *bigger investor*, *biggest executive*.

En outre, on note que la gradation au moyen d'adverbes de degré est elle aussi presque impossible : *high* et *chief* ne peuvent jamais être modifiés par *very* dans ces contextes (**a very high representative*, **too chief an economist* : 0% des cas grammaticaux). Cela est paradoxal puisque la référence à la hiérarchie sociale devrait employer favorablement les notions de degrés ou de paliers. *Big*, lui, est plus gradable que les deux autres. Ce modifieur peut être associé à *very*, en tout cas devant certains noms-têtes, et ceci est attesté par le corpus : en tout, 8 noms-têtes peuvent être précédés de *very big*, par exemple *very big star*, *very big investor*, cumulant 31 occurrences de *very big* + NOM-TÊTE.

Pour *high*, et pour *chief* dans une moindre mesure²⁴, ces restrictions syntaxiques laissent à penser que dans ces contextes socio-professionnels, ces adjectifs qui expriment normalement la taille ou la position dans l'espace ne peuvent plus marquer le degré. D'ailleurs ces adjectifs font état non plus d'une échelle à plusieurs degrés, mais d'un seul palier hiérarchique, celui qui est au sommet : en effet, il n'existe pas de **low representative* ou de **subordinate economist*. *High* et *chief* servent à désigner un grade, un titre ou une fonction précise dans un organigramme, et donc ils perdent la partie de leur sémantisme qui exprime un degré plus ou moins haut.

Big a un fonctionnement différent justement du fait que les hiérarchies qu'il dénote ne sont pas verticales mais horizontales : il ne s'agit pas de titre ou de grade mais de réseaux de pouvoir ou d'influence qui peuvent effectivement être, eux, plus ou moins larges.

²⁴ Car il passe d'une gradabilité très limitée à une absence totale de gradabilité.

2.1.2. Impossibilité de la modification par un adverbe (hors degré)

Dans la plupart des cas, il est impossible d'ajouter une modification adverbiale devant les adjectifs en séquence sans en changer considérablement le sens : **a wonderfully high priest*, **an often chief prosecutor*, **a potentially big producer*.

Pour *chief*, ce n'est pas étonnant car j'ai déjà noté qu'il était difficile d'avoir une modification adverbiale devant cet adjectif.

Concernant *high* et *big*, on constate que dans d'autres contextes, on pourrait avoir *a potentially big win*²⁵, *this tower is wonderfully high*, des phrases qui attestent de la relative indépendance de *high* et *big* vis-à-vis de leur nom-tête, et donc de la possibilité d'apporter une modification à ces adjectifs (*wonderfully high*, *potentially big*), là où les séquences étudiées font état d'un lien plus fort entre adjectif et nom, ce qui limite les possibilités de modification des adjectifs indépendamment du nom.

Dans son étude sur les modificateurs de degré, Paradis (1997 : 49-56) distingue trois classes d'adjectifs gradables : les adjectifs scalaires, les extrêmes et les adjectifs de limite. En emploi littéral, *high* et *big* sont classés comme des adjectifs scalaires car ils peuvent exprimer une comparaison et peuvent être modifiés par la majorité des adverbes de degré. *Chief* est un adjectif extrême, car il sous-entend un aspect superlatif du référent. Pour cette raison, ce type d'adjectif ne peut généralement pas être modifié par un adverbe de degré, sauf si l'adverbe dénote lui aussi le plus haut degré, comme *absolutely* : *absolutely chief* est acceptable.

2.1.3. Impossibilité de la fonction attribut

Enfin, concernant la fonction des adjectifs, qui sont épithètes dans ces séquences, on constate l'impossibilité de les trouver en fonction attribut ou postposé dans ces contextes, sans modifier leur sens (faisable dans 0% des cas) : **the representative is high*, **this coach was big*, **I met a correspondent chief*. Je reviendrai plus loin sur les effets sémantiques de ces restrictions.

2.2. Syntaxe des modificateurs nominaux en séquence

Je m'intéresse maintenant aux modificateurs *top* et *head*.

2.2.1. Des noms à fonction de modifieur

La fonction de modifieur est typique des adjectifs ; ce n'est pas la fonction la plus prototypique des noms, mais elle est néanmoins assez fréquente.

Payne & Huddleston (2002 : 537), parmi d'autres, notent que des nominaux peuvent tout à fait être modificateurs de noms-têtes sans que leur statut de nom soit remis en question :

« Les grammaires scolaires traditionnelles ont tendance à analyser [les premiers noms dans les séquences N + N] comme des adjectifs – ou à dire qu'il s'agit de 'noms employés comme adjectifs'. De mon point de vue, cette dernière formulation présente une confusion entre catégories et fonctions : il ne s'agit pas de noms employés comme adjectifs, mais de noms employés comme modificateurs épithètes. »²⁶

²⁵ Car *big* et *high* sont ici « inhérents » (Quirk et al. 1985 : 429), voir à ce sujet la section 2.3.2.

²⁶ « Traditional school grammar (...) tends to analyse the underlined nouns here as adjectives – or to say that they are 'nouns used as adjectives'. From our perspective, this latter formulation represents a confusion between categories and functions: they are not nouns used as adjectives, but nouns used as attributive modifiers. »

On peut noter cependant que les noms à fonction de modifieur perdent au moins l'une de leurs propriétés syntaxiques, puisqu'ils cessent de marquer la flexion du pluriel : « all the **top** officials, these **head** teachers ».

Neveu et Roig (2020 : 4-5) s'interrogent sur la notion d'adjectivité en tant qu'elle est à la frontière entre fonction syntaxique (attribut, épithète), rôle sémantique (caractérisation, détermination) et partie du discours (en particulier adjectifs et noms). Les auteurs cherchent à comprendre ce qui fait de l'adjectif l'outil préféré pour exprimer un certain type de modification nominale, mais aussi à déterminer les spécificités des autres parties du discours lorsqu'elles sont utilisées comme modifieurs. Mignot (2020 : 245-269) s'interroge sur la nature du premier mot dans les composés nominaux à accent tardif (*a cotton dress, the front door*). La question est celle du statut du premier terme, et, partant, de la nature de l'opération effectuée par ce premier élément : s'agit-il d'adjectivité (emploi d'un nom comme modifieur) ou d'adjectivation (conversion catégorielle du nom en adjectif) ? L'auteure explique que si le premier nom peut effectivement avoir des affinités sémantiques, discursives et même en partie syntaxiques avec la classe des adjectifs, il ne remplit absolument pas les critères syntaxiques nécessaires pour que l'on puisse parler d'adjectivation de ce premier nom, notamment du fait de l'impossibilité d'avoir une gradation du nom : **a very cotton dress, *a very front door*. L'auteure parle en revanche de l'adjectivité du nom utilisé comme modifieur : le nom garde sa nature et les caractéristiques associées à cette classe lexicale (il est catégorisant, il dénote une complexité sémantique, il évoque une multiplicité de propriétés, en contraste avec l'adjectif qui évoque une seule propriété), mais adopte la fonction pragmatique de l'adjectif, celle de modifier, et non plus de référer (au sens de Searle, 1969 : 23-24).

2.2.2. Une seule fonction possible : épithète

La particularité des modifieurs nominaux que j'étudie est le fait qu'il s'agit de noms seuls : ce ne sont pas des syntagmes nominaux (déterminés en discours, qui ont un référent extralinguistique), ils n'ont donc pas vocation à fonctionner seuls, ils doivent dépendre d'une tête. Ainsi, ils ne peuvent pas apparaître seuls en fonction attribut (dans ma base de données, c'est possible dans 0% des cas, en atteste l'agrammaticalité des exemples suivants : **the coach was head*²⁷, **this adviser is top*) ni en fonction postposée (**I met a counselor head [of the department]*, **I saw an executive chief [of the department] the other day*, etc). Payne & Huddleston (2002 : 445) remarquent que des SN peuvent apparaître comme modifieurs postposés sans la médiation d'une préposition dans un nombre restreint de cas (*someone my age, houses this side of the lake, ten dollars a head*), mais il s'agit toujours de SN et pas de noms seuls.

2.2.1. Modification impossible

On note aussi que tout comme avec les modifieurs adjectivaux, lorsque les modifieurs nominaux sont inclus dans des séquences qui dénotent des fonctions socio-professionnelles, ils ne peuvent plus être eux-mêmes modifiés. Comparons *a [mountain top] landscape* ou *a [red head] cousin* avec **an [all-time top] manager*, **the [big head] librarian*. Syntaxiquement, le premier nom seul ne peut pas porter de modifieur, alors qu'une modification peut porter sur l'ensemble NOM-MODIFIEUR + NOM-TÊTE : *the best [top manager] we have, the University [head librarian]*.

²⁷ Par contre, *she's head of the department* est construit ainsi : \emptyset *head of the department* est un SN attribut dont la tête *head* est déterminée par l'article zéro.

2.2.2. Coordination généralement impossible

Enfin, la dernière contrainte syntaxique que je souhaite évoquer est le fait que dans les séquences étudiées, contrairement à d'autres contextes de modification nominale, il est impossible de coordonner deux modifieurs nominaux devant un même nom-tête. Comparons *various London and Oxford colleges*²⁸ et **various top and head officers*.

Le tableau qui suit liste tous les noms-têtes de ma base de données qui peuvent être modifiés par au moins trois modifieurs.

officer	chief	executive	chief		
	top		top	producer	top
	head		high		big
	high		big		chief
official	top	lawyer	top	director	chief
	high		chief		top
	chief		big		big
	head		head		
				representative	chief
trader	head	designer	top		high
	top		chief		top
	big		head		
	chief		big		

Tableau 2. Noms-têtes acceptant au moins trois modifieurs

La coordination n'est possible dans aucun cas : **the high and top officials*, **some head and chief traders*, etc. Une recherche systématique dans le COCA avec les conjonctions *and* et *or* n'a donné aucun résultat positif. Mais cette impossibilité pourrait également venir en partie du fait que ces modifieurs sont sémantiquement proches. J'ai donc essayé de trouver des SN où les modifieurs étudiés seraient coordonnés avec des antonymes, mais ceux-ci ne sont pas utilisés en collocation (on ne parle pas de *low officer*, de *junior executive* ou de *average lawyer*). Seule la paire *big/small* a donné des résultats de coordinations dans le COCA, où l'on trouve *big and small investors / players / managers / designers* (4 noms-têtes sur 65 possibles, soit 6%).

2.3. Conséquences sémantiques de ces caractéristiques syntaxiques

2.3.1. Les modifieurs sont-ils classifiants ?

Toutes ces contraintes syntaxiques, qui sont très similaires entre modifieurs nominaux et adjectivaux (avec certaines différences pour *big* comme on a pu le voir), indiquent qu'il existe un lien de dépendance syntaxique très fort entre nom-tête et modifieur. Cela signifie que c'est l'association des deux termes dans cette structure précise qui permet de dénoter précisément métiers et fonctions socio-professionnelles. On en vient donc à se demander quel rôle sémantique jouent ces modifieurs dans la dénotation des nominaux.

Cotte (1998 : 134-135) établit une typologie des adjectifs constituée de quatre classes, en fonction du rôle sémantique des adjectifs dans la construction de la référence, et de leur affinité avec une opération de détermination ou de définition notionnelle. Les adjectifs qui se

²⁸ Exemple emprunté à Payne & Huddleston (2002 : 449).

retrouvent le plus près du nom dans l'ordre linéaire sont aussi ceux qui ont la plus grande affinité avec le pôle nominal dont le rôle est de nommer des catégories. Ces adjectifs sont appelés classifiants. L'auteur indique que ces adjectifs « s'unissent au nom pour sous-catégoriser sa référence habituelle et ils désignent un sous-type », tel l'exemple prototypique *a convertible car*. Ils forment une paire contrastive avec les adjectifs descriptifs, « désignant les propriétés les plus physiques » du référent, prototypiquement la taille, la forme, la couleur, la matière (*a large round green wooden table*). Le troisième type d'adjectif, qui, à l'inverse des classifiants, est le plus proche du déterminant dans l'ordre linéaire, l'est aussi dans son rôle sémantique : il s'agit des adjectifs dits déterminatifs, qui « désignent ou supposent une propriété qui rend le référent unique » et donc permettent d'accéder au référent du SN (*our main adjective, a real hero*). Enfin, les adjectifs évaluatifs expriment un jugement du locuteur sur le référent du SN (*beautiful, crazy*).

Dans cette partie, je souhaite montrer que dans les séquences étudiées, les modificateurs, nominaux comme adjectivaux, ont en majorité un rôle classifiant dans la construction de la référence, ce qui s'éloigne de leur fonctionnement hors-séquence. En effet, *high* et *big* sont traditionnellement analysés comme des adjectifs descriptifs car ils décrivent des propriétés physiques du référent (*a high tower, a big problem*), et *chief* a souvent un rôle déterminatif car il restreint l'extension du nom-tête à un seul membre déterminé (*his chief excuse*). Pour *top* et *head*, on peut également se demander si, en tant que modificateurs, ils ont un sens plutôt descriptif (description d'une propriété du référent) ou classifiant (création d'une sous-classe de référents).²⁹

J'ai fait une analyse qualitative des cent premières occurrences de chaque nom-tête associé à mes modificateurs dans le COCA, en tâchant de déterminer si dans ces occurrences les modificateurs avaient un emploi classifiant ou non.

Le rôle classifiant de *head* est celui qui apparaît le plus clairement, car il permet de dénoter une sous-catégorie. Le modifieur fait parfois partie intégrante de la dénomination d'un poste ou d'un rang (*head teacher, head nurse, head chef*), ou sert parfois à désigner le référent décisionnaire ou le plus important dans un contexte précis (*head gardener, head writer, head baker*). *High* sert, lui, avant tout à former des titres (*high chancellor, high lord, high chief*) et à dénoter des rangs ou des grades (*high admiral, high representative, high commissioner*), même imprécis (*high officer, high official, high executive*). Dans 100% des cas, le modifieur *high* devant un nom de métier ou de fonction socio-professionnelle sert à définir une nouvelle sous-classe de référents.

Chief est majoritairement classifiant. Il peut servir à former des noms de métier à part entière (*chief justice, chief executive, chief prosecutor*), des grades (*chief petty officer*), ou encore, comme *head*, il désigne la personne à la tête d'une équipe composée de référents du seul nom-tête (*chief nurse* au sein d'une équipe d'infirmier·e·s, *chief correspondent, chief engineer, chief curator*). Les cas ambigus sont ceux où *chief* a un sens équivoque entre « principal » (synonyme de *main*) et « en-chef » ; dans ce cas de figure, *chief* a un sens plus classifiant lorsque son sémantisme se rapproche de « en-chef », et plus descriptif quand il se rapproche de *main*.

Le sens classifiant de *top* est moins évident à première vue car ce modifieur s'associe à un grand nombre de noms de métiers sans servir à la formation de dénominations spécifiques. Pourtant, il prend un sens classifiant dans la plupart des cas, car il peut désigner une sous-catégorie à l'intérieur de la catégorie dite par le nom-tête : les exemples fournis par le COCA montrent que pour les séquences en *top* + NOM-TÊTE, dans l'extralinguistique, les référents sont distingués et rassemblés justement pour la raison qu'ils sont des « *top X* » (*top*

²⁹ On pourrait être tentée de penser qu'un nom précédant un nom-tête est forcément classifiant, or la question se pose, comme le montre Mignot (2020 : 257) concernant les premiers noms des composés à accent tardif N2N1 qui ont un sens proche de ceux des adjectifs (*half-hour commercials, a metal desk, her gravel voice*).

advisers, top experts). Il s'agit d'une catégorisation *ad hoc* (Barsalou, 1983 : 211-227), créée en discours pour des besoins de communication particuliers, et non lexicalisée. À l'inverse, on trouve aussi des cas où *top* semble purement descriptif, car il décrit une propriété attribuée au référent du nom-tête, (*top player, top doctor*), comme dans cet exemple :

- (1) Brett Hull was one of the greatest NHL goal scorers of all time and one of the top players in the last 25 years in the NHL³⁰.

Dans ma base de données, 119 séquences *top* + NOM-TÊTE sur 153 (78%) correspondent à un emploi purement classifiant de *top*, et il est purement qualifiant dans 5 cas (3%) ; il y a 29 séquences sur 153 (19%) où le modifieur peut avoir les deux sens.

Enfin, ici encore, *big* inverse les statistiques car même dans cet emploi métaphorique, il est souvent qualifiant : dans 17 séquences sur 65 (26%), ce modifieur a un sens principalement qualifiant, comme dans de *big expert, big scientist, big reporter*. Inversement, 15 des 65 séquences (23%) n'emploient *big* que dans un sens classifiant, comme par exemple *big star, big chief, big executive, big publisher*. Dans la majorité des cas (33 noms-têtes sur 65, 51%), on trouve dans les occurrences une alternance d'emplois qualifiants et d'emplois classifiants de *big*, comme c'est le cas pour « *big lawyer* » :

- (2) I get the feeling that he's a really big lawyer.³¹

- (3) And the celebs can hire the big lawyers.³²

Dans l'exemple (2), *big* est un adjectif qualifiant qui permet au locuteur de dire que d'après son impression, l'avocat dont il est question a pour propriété d'être important. Dans l'exemple (3), à l'inverse, le modifieur sert bien à créer la sous-catégorie des « avocats influents » ou des « meilleurs avocats ».

Ainsi, si chaque modifieur a ses spécificités, un rôle classifiant de ces termes en séquence semble émerger.

2.3.2. Position épithète obligatoire : des conséquences sémantiques ?

La fonction nécessairement épithète des modifieurs, évoquée plus haut, a-t-elle un effet sur l'interprétation du sens des séquences ? Je m'intéresse ici uniquement aux modifieurs adjectivaux puisque j'ai déjà montré que les noms modifieurs ne pouvaient avoir d'autre position que celle-ci. Cette contrainte syntaxique de certains adjectifs en contexte, que les grammaires de référence comme Payne & Huddleston (2002 : 554-558) et Quirk *et al.* (1985 : 428) nomment « *attributive-only adjectives* », donne à voir d'importantes caractéristiques sémantiques de ces séquences.

Comme indiqué plus haut, lorsqu'il a le sens de « principal », *chief* est analysé comme un adjectif déterminatif, et ce type d'adjectif ne peut avoir qu'une fonction épithète (**his excuse is chief, *this folly is pure*). Dans la plupart des séquences étudiées (*chief expert, chief secretary, chief justice*), l'adjectif n'est pas (principalement) synonyme de *main*, il n'est pas déterminatif mais classifiant, puisqu'il ne s'agit pas de l'expert·e principal·e mais de l'expert·e « en chef ». Avec ce type d'adjectif, là encore, la fonction attribut est nettement moins fréquente, mais pas tout à fait impossible. Elle est en revanche impossible lorsque l'adjectif est non-inhérent, ce dont je discute au paragraphe suivant.

³⁰ 2012 – WEB – Best 25 NHL Players over the Last 25 Years.

³¹ 2008 – SPOK – Fox_OReilly.

³² 2012 – MOV – Left to Die.

Pour *big* en emploi classifiant dans les séquences étudiées, (*big star, big lawyer, big CEO*), la position épithète est à nouveau la seule possible. Dans tous les cas, l'emploi métaphorique de l'adjectif impose une fonction épithète car la propriété qu'il dénote est « non-inhérente » (Quirk *et al.*, 1985 : 429) : *big* n'est pas directement la propriété du référent du nom-tête, mais celle du pouvoir ou de l'influence qui est associée à ce référent. Ainsi, *a big executive* n'est pas une personne grosse, mais c'est son pouvoir en tant que directeur ou directrice qui est important. Payne & Huddleston (2002 : 557) parlent à ce sujet d'« épithètes associatives ». Dans un autre cas de figure, comme *a big investor*, on comprend bien que ce qui est gros, c'est l'investissement, et pas l'investisseur. Il est communément admis dans les grammaires de référence que les adjectifs non-inhérents occupent nécessairement une position épithète (*a firm friend* □ **the friend is firm*³³), justement pour permettre à l'adjectif de porter sur ce qui est associé au nom-tête, et non sur le nom-tête directement. Sémantiquement, Quirk *et al.* (1985 : 435) indiquent d'ailleurs que la modification d'un nom au moyen d'un adjectif non-inhérent peut être analysée comme une extension du sens du nom-tête³⁴.

De façon similaire, la contrainte syntaxique de la fonction épithète de *high* tient avant tout à sa nature classifiante en emploi métaphorique (*high official, high achiever, high sheriff*). En effet, c'est par cette fonction épithète, par l'association immédiate de *high* et du nom-tête affilié au domaine socio-professionnel, que le modifieur prend son sens métaphorique ; et simultanément, cette association crée un scénario hiérarchique au sein duquel le référent peut être qualifié de « *high* », de haut placé. Par cette association ÉPITHÈTE + NOM-TÊTE, l'adjectif décrit le référent non pas directement, de façon inhérente, mais en tant qu'il s'inscrit dans une hiérarchie socio-professionnelle (ce qui n'est pas le cas avec l'attribut) : la portée de l'adjectif est donc non-inhérente (la glose de la séquence n'est pas *?an official who is high* mais *who ranks high*), ce qui participe ici à rendre la position épithète nécessaire.

3. Caractéristiques syntaxiques de la combinaison MODIFIEUR + NOM-TÊTE

Dans cette dernière partie, je souhaite m'intéresser directement à la combinaison des deux mots de chaque séquence, et non plus simplement aux caractéristiques syntaxiques des seuls modifieurs.

3.1. Ces séquences forment-elles des noms composés ?

Je parle de « séquences » et de « nominaux » car il est difficile de les définir par un meilleur terme : il ne s'agit pas de SN puisqu'on ne prend pas en compte la détermination, et pas non plus de simples noms car ces ensembles sont composés de deux mots. Je m'intéresse ici au statut de potentiels composés de ces séquences. Il existe de nombreuses analyses discordantes et de nombreux critères différents pour déterminer le statut de composé dans le lexique anglophone ; j'ai choisi d'adopter ici le point de vue de Payne & Huddleston (2002 : 448-451) comme point de départ.

D'après ces auteurs, les critères retenus pour pouvoir parler de composés (« *compounds* » en anglais), par opposition aux simples séquences nominales (« *composite nominals* ») sont : un seul accent primaire pour l'ensemble, portant sur le premier mot (*a 'high chair* vs. *a 'high tower*) ; l'impossibilité de modifier ou coordonner séparément les deux membres du composé (**ice and custard creams* vs. *Oxford and London colleges*) ; et le principe de non-compositionnalité du sens, c'est-à-dire le fait que le sens du composé ne soit pas déductible du sens de ses parties (*a greenhouse* vs. *a green house*).

³³ Exemple emprunté à Quirk *et al.* (1985 : 435).

³⁴ « Modification of a noun by means of a noninherent adjective can be seen as an extension of the basic sense of the noun. Thus *a firm friend* is “a friend whose friendship is firm” and *a perfect stranger* “a stranger who is perfectly strange”. » (Quirk *et al.* 1985, 435).

Qu'en est-il des séquences à l'étude ?

3.1.1. Accentuation

Dans les séquences étudiées, l'accent primaire tombe sur le deuxième mot de la séquence (on en a la confirmation pour les quelques séquences lexicalisées présentes dans les dictionnaires de référence, comme *high priest*, *chief executive*, *head teacher*.) Cela tendrait à démontrer qu'il ne s'agit pas de composés de plein droit. Cependant, Payne & Huddleston (2002 : 451) notent que ce critère seul n'est pas toujours validé : « there are many combinations that clearly pass the test for composite nominals that have primary stress on the first element – forms like *biology teacher*, *cooking apple*, *television screen*, *income tax*. Conversely, there are some compounds, such as *full stop* (“period”) or, for many speakers, *hotdog*, that have a stress on the second element. »

3.1.2. Coordination et dépendances

J'ai indiqué plus haut que les différents mots d'un composé ne peuvent pas être modifiés ou coordonnés séparément (**crushed-ice cream*, **ice- and custard- creams*), alors que cela ne pose pas de problèmes pour les simples séquences nominales (*a south London college*, *various London and Oxford colleges*). À cet égard, les nominaux étudiés en contexte fonctionnent comme des composés. Comparons :

- | | | |
|--|-----|--|
| (4) <i>the [last yet chief] reason</i> | vs. | <i>*the [big and chief] executives</i> ³⁵ |
| (5) <i>the uptown [towers and buildings]</i> | vs. | <i>*the head [coaches and trainers]</i> |
| (6) <i>the [mountain top] landscape</i> | vs. | <i>*the [market top] investors</i> |
| (7) <i>a [<u>famous</u> French <u>actress</u>]</i> | vs. | <i>*a [<u>high</u> French <u>priest</u>]</i> ³⁶ |

Il y a évidemment des raisons sémantiques à certaines de ces agrammaticalités, mais cela justifie d'autant plus le fait de considérer ces séquences comme tendant vers le statut de composé.

Il me reste donc à étudier les relations de sens de ces nominaux pour essayer de déterminer s'ils s'apparentent à des composés.

3.1.3. Sens non-compositionnel

On remarque que les séquences étudiées se différencient des composés du fait que l'interprétation du sens de l'ensemble découle directement de l'addition du sens des deux termes. Le domaine sémantique du nom-tête attire l'interprétation du modifieur vers un sens métaphorique, mais une fois ce sens métaphorique acquis et sélectionné, on peut bien déduire le sens de l'ensemble à partir du sens de chaque élément, et ce même pour les séquences les plus lexicalisées comme *chief justice*, *head teacher*, *high commissioner*, *top cop*, *big boss*. Pour autant, je remarque que la glose de *high commissioner* est bien *a commissioner who ranks high*, et non *a commissioner who is high*, ce qui tend à indiquer que le sens de l'ensemble est bel et bien moins compositionnel que celui de *a high shelf*, que l'on peut gloser par *a shelf that is high*.

³⁵ Confère le tableau 3 et son interprétation, partie 2.2.4, pour davantage d'exemples de cette impossibilité.

³⁶ Je note que *head college coach* est attesté dans le COCA, mais cela est dû au fait que *college* est ici un complément et non un modifieur de *coach*.

Puisque deux des trois critères permettant traditionnellement d'analyser une séquence nominale comme un composé ne sont pas respectés, je suis amenée à conclure que les séquences étudiées ne sont pas des composés de plein droit, ni même des composés à accent tardif. Cependant, comme semble l'indiquer le deuxième critère et l'impossibilité de modifier ou coordonner séparément les deux termes des nominaux, il ne s'agit pas non plus de simples séquences fortuites, car ces séquences ont une certaine interdépendance formelle et sémantique. Le statut de composé reste sujet à débat : l'analyse de ces séquences en tant que composés n'est pas impossible, elle est problématique et reste à creuser.

3.2. Intégration du sens du modifieur en épithète

La question de la nature de composés des nominaux a le mérite de mettre en lumière un lien essentiel entre syntaxe et sens au sein de ces séquences : le modifieur, dès lors qu'il est en position pré-nominale, n'est pas remis en cause mais au contraire pris pour acquis, accepté entre le locuteur et le destinataire. C'est l'une des propriétés principales des épithètes explicitées par Cotte (1997 : 80) : « l'épithète antéposée n'est pas liée à la tête *via* une relative complète ou réduite, mais de façon directe. Son lien au nom est plus étroit ». C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles mes modifieurs ne peuvent jamais être en position attribut : l'interprétation métaphorique ne peut se faire que lorsque le lien entre modifieur et nom est très étroit.

De plus, ce lien de proximité est aussi synonyme d'intégration du sens, celui du modifieur, qui ne sera pas remis en question s'il est en position épithète. Il est beaucoup plus facile de remettre en question une relation prédicative (*-As a manager, she's (at) the top. -Is she really ?*) qu'un modifieur pré-nominal (*The top manager we met yesterday seemed efficient*), car l'ensemble est une dénomination, c'est-à-dire qu'elle ne met pas en jeu d'articulation prédicative, et donc aucune validation n'est nécessaire entre les interlocuteurs. La position pré-nominale, par conséquent, nous indique que le sens de ce terme est vu comme intégré, parti prenant du sens de la séquence en entier, qu'il est considéré comme acquis et difficile à remettre en question. Cet état de fait est valable dans tous les SN contenant un modifieur prénominal, mais dans certaines de ces séquences cette intégration tend vers une collocation ou une lexicalisation (*high commissioner, chief executive, head teacher, top cop, big boss*) qui témoigne du lien privilégié entre espace et hiérarchie, et entre forme et sens, puisque ces séquences ont toutes la même structure MODIFIEUR (métaphore spatiale) + NOM-TÊTE (hiérarchie socio-professionnelle).

Conclusion

Pour conclure, l'on constate que l'émergence du sens des séquences étudiées a de multiples origines. En effet, on doit d'abord tenir compte de l'emploi métaphorique des modifieurs en contexte, et cette interprétation métaphorique est assurée en partie par la proximité linéaire entre le nom-tête et son modifieur, dont le sens est attiré de ce fait vers la sphère sémantique de la tête. De plus, cette même proximité linéaire, c'est-à-dire l'impossibilité formelle pour le modifieur d'être en position attribut, signe du lien syntaxique fort entre tête et dépendance, donne à voir un autre lien fort, celui du sens : les modifieurs ont un sens majoritairement classifiant, ils servent à la dénomination du référent, ils influencent la notion dite par le nom-tête. Ces séquences sont donc vues comme un seul bloc et les deux termes, même s'ils ne forment pas des composés à part entière d'après la définition restrictive retenue ici, sont largement interdépendants syntaxiquement, mais aussi pour la construction du sens : en fonction épithète, le modifieur a une valeur classifiante, non-inhérente, et surtout intégrée, il est vu comme partie prenante du sens de l'ensemble du nominal. Enfin, si ces

structures sont souvent similaires, les modifieurs étudiés n'ont pas tous les mêmes caractéristiques : ainsi, *big* est celui qui dépare souvent des autres, ayant des contraintes syntaxiques et une intégration sémantique moindre ; et *chief* a parfois un fonctionnement particulier du fait de sa polysémie : quand il est proche du sens de *main*, il semble s'écarter du schéma forme-sens dessiné par les autres séquences, bien qu'il en garde une structure de surface similaire.

Références bibliographiques

ALI, Yawar, 1985, *Understanding Adjectives*, Thèse de doctorat sous la direction de Graeme Hirst, Université de Toronto.

BARNHART, Robert K., & Sol STEINMETZ, 2006, *Chambers Dictionary of Etymology*. Édimbourg, Chambers.

BARSALOU, Laurence, 1983. « *Ad Hoc* categories », *Memory & Cognition*, 11, 211-227.

BAUER, Laurie, 2017, *Compounds and Compounding*. Cambridge, Cambridge University Press.

COTTE, Pierre, 1997, *Grammaire linguistique*, Paris, Didier-Érudition : CNED.

COTTE, Pierre, 1998, *L'explication grammaticale de textes anglais*, Paris, Presses Universitaires de France.

DAVIES, Mark, *Corpus of Contemporary American English (COCA)*, <http://corpus.byu.edu/coca/>, consulté le 30 avril 2020, développé et hébergé par la Brigham Young University.

HOEKSEMA, Jack, 2014, *Categorial Morphology*, Oxon-New York, Routledge.

LAKOFF, George & Mark JOHNSON, 1980, *Metaphors We Live By*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press.

MERRIAM-WEBSTER Online Dictionary, <https://www.merriam-webster.com/>, consulté le 30 août 2020.

MIGNOT, Élise, 2020, « Les noms composés de type nom + nom à accent tardif en anglais : un cas d'adjectivité » dans NEVEU Franck et Audrey ROIG (éds) *L'Adjectivité. Approches descriptives de la linguistique adjectivale*, Berlin, De Gruyter, 245-269.

NEVEU, Franck & Audrey ROIG, 2020, « Introduction » in NEVEU Franck et Audrey ROIG (éds) *L'Adjectivité. Approches descriptives de la linguistique adjectivale*, Berlin, De Gruyter, 1-23.

OED Online. « Top, n.1 ». Oxford University Press. <http://www.oed.com/view/Entry/203331>, consulté le 30 août 2020.

OED Online. « Chief, adj. and adv. » Oxford University Press. <http://www-oed-com/view/Entry/31581>, consulté le 30 août 2020.

PARADIS, Carita, 1997, *Degree Modifiers of Adjectives in Spoken British English*, Lund Studies in English; Vol. 92, Lund, Lund University Press.

PAYNE, John & Rodney HUDDLESTON, 2002, « Nouns and Noun Phrases » in HUDDLESTON et PULLUM (éds.), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 323-524.

PULLUM, Geoffrey K. & Rodney HUDDLESTON, 2002a, « Adjectives and Adverbs » in HUDDLESTON et PULLUM (éds.), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 525-596.

PULLUM, Geoffrey K. & Rodney HUDDLESTON, 2002b, « Preliminaries » in HUDDLESTON et PULLUM (éds.), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1-41.

QUIRK, Randolph, Sidney GREENBAUM, Geoffrey Neil LEECH, & Jan SVARTVIK, 1985, *Comprehensive Grammar of the English Language*. Longman, London, New York.

SEARLE, John R., 1969, *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.